



Zudausques, le 25 juin 2021

**Objet : Compte rendu de la commission fêtes - cérémonies - lien associatif - développement sportif le 18 juin 2021 à 10h00 - mairie -**

**Présents :** Arnaud Denis, Michael Huyghe, Lucie Wissocq, Anne-Gaëlle Gawlowicz, Didier Bée, Arminda Giovacchini, Ludovic Ribreux.

**Ordre du jour :**

- la ducasse et la brocante - le 14 juillet - la fête des associations et du patrimoine - les conventions de partenariat

1°) Après lecture du compte rendu du comité consultatif, il est décidé ce qui suit pour la ducasse :

**Le samedi 10 juillet** à partir de 16h00 : manège enfantin, tir à la carabine, pêche aux canards

A partir de 18h30 à l'Estaminet de la trousse Bière un repas moules-frites.

**Le dimanche 11 juillet** à partir de 8h00 : la brocante organisée par l'estaminet de la Trousse Bière et Festi village jusque 16h00.

Il est décidé de l'organiser rue des charmilles. Ce sera plus facile ainsi de suivre la circulaire du préfet.

à partir de 10h00 : le manège enfantin rue des Courtils, le parcours accrobranche place des tilleuls.

à partir de 12h00 : accueil des nouveaux nés et retour du lâcher de ballons 2020 à l'estaminet.

à partir de 16h30 : lâcher de ballons puis distribution de tickets pour le manège (utilisables uniquement le lendemain). Le rapporteur précise qu'il n'a toujours pas reçu l'accord de Maïté Devaux du service de Saint Omer et de l'aérodrome.

à partir de 21h00 : retransmission de la finale de l'euro 2020 à l'estaminet.

**Le lundi 12 juillet** à partir de 15h30 manège enfantin.

Le rapporteur présente le flyer de communication, il sera mis sur le site, sur le

facebook et dans le Zen.

2°) Anne Gaëlle présente la fête du 14 juillet. Il est décidé que le barbecue se fera sur réservation. Un arrêté sera pris par Monsieur Maire pour privatiser l'espace sportif. Il y aura un rodéo mécanique et un jeu gonflable. La communication paraîtra dans le zen.

3°) Le rapporteur expose les idées pour la fête des associations et du patrimoine qui aura lieu le 18 septembre. Le comité approuve les activités du comité participatif, qu'il faudra affiner lors d'une réunion mi-août.

4°) Ludovic Ribreux déclare n'avoir reçu aucune contestation lors de la présentation de l'algorithme d'attribution de subvention de la municipalité. Il est donc décidé de convoquer les présidents d'association pour signer les nouvelles conventions de partenariat.

Débats clos à 10h45

Le rapporteur

L. Ribreux